

NOTRE IMPACT EN 2019



**BULLETIN AUX
DONATRICES
ET DONATEURS**
FÉVRIER 2020

DE NOMBREUX DÉFIS NOUS ATTENDENT EN 2020 !

Beaucoup reste à faire afin d'atteindre la réalisation d'un monde juste, respectueux des droits humains pour toutes et pour tous, sans discrimination et dans l'acceptation de la différence

Mais comme vous, je crois qu'ensemble tout est possible, car de nombreuses personnes choisissent d'agir et ne baissent pas les bras. C'est ce que vous avez fait en nous offrant votre appui en 2019.

Avec votre soutien renouvelé, nous renforcerons nos actions. Notre solidarité est notre plus grande force, c'est elle qui nous permet de mener chaque jour, le combat en faveur des droits humains et de la justice, et de remporter de grandes victoires !

Merci pour votre confiance,

France-Isabelle Langlois,
Directrice générale,
Amnistie internationale
Canada Francophone



© ERIC CARRIÈRE



Greta Thunberg et le mouvement de jeunes *Fridays for Future*, récipiendaires du prix Ambassadeur de la conscience 2019, lors de la marche pour le climat le 27 septembre à Montréal.

UNE FORTE MOBILISATION EN 2019

En 2019, alors que les **inégalités**, l'**injustice** et les **discours haineux** semblaient être généralisés dans le monde, nous avons aussi remporté des **victoires considérables**. Des militant-e-s du monde entier se sont mobilisé-e-s pour se **battre pour nos droits humains**, et ont obtenu plusieurs **avancées remarquables** ! Nous avons poursuivi notre campagne *Braves* sur les droits des peuples autochtones et notamment la défense des langues autochtones.

De plus, la mobilisation s'est poursuivie pour connaître la vérité sur les disparitions forcées au Mexique, faire avancer les droits des LGBTI en Tchétchénie, sensibiliser le plus grand nombre de personnes à l'impact des changements climatiques sur nos droits et enfin, organiser les *Marathons d'écriture* au Québec.

LES DOSSIERS MAJEURS EN 2020

- Poursuivre la mobilisation face à l'urgence climatique ;
- Dénoncer le traitement des enfants réfugiés à la frontière américano-mexicaine ;
- Soutenir les peuples autochtones au Canada dans la défense de leurs droits ;
- Appuyer les défenseurs des droits à la terre et à l'environnement dans les Amériques ;
- Lutter contre les discriminations systémiques envers les groupes minoritaires ;
- Défendre la liberté d'expression et de manifestation.

PRIX AMBASSADEURS DE CONSCIENCE

En 2019, le mouvement d'Amnistie internationale a reconnu le travail immense réalisé par les jeunes à travers le monde comme Greta Thunberg pour mettre l'urgence de la crise climatique au devant de la scène mondiale.

Le Québec n'a pas manqué à l'appel. Là où il y a eu une mobilisation sans précédent pour l'environnement, le mouvement *Fridays for Future* s'est répandu très vite parmi les étudiant.e.s militant.e.s. Des groupes de jeunes ici, incarnent cet appel à l'action.

Ainsi, le 13 septembre 2019, Amnistie internationale Canada francophone a remis le prix d'Ambassadeur de conscience aux groupes suivants : Pour le futur Québec, La planète s'invite à l'université, Pour le futur Montréal, Vendredi pour le futur Victoriaville et Devoir environnement collectif.



© ERIC CARRIÈRE

EN 2019

PROTECTION DES PERSONNES RÉFUGIÉES



© AMNISTIE INTERNATIONALE

↑ En novembre 2019, Amnesty internationale a contesté l'Entente sur les tiers pays sûrs devant la Cour fédérale, aux côtés du Conseil canadien pour les réfugiés, le Conseil canadien des églises et plusieurs demandeurs d'asile.

DROIT DE MANIFESTER AU CHILI

En octobre 2019, des manifestations ont éclaté au Chili, suite à l'annonce de la hausse des tarifs des transports en commun. Le gouvernement a alors déclaré l'état d'urgence pour la première fois depuis la dictature de Pinochet et les forces de sécurité ont violemment réprimé les manifestations. Face à cette situation, les militant.e.s d'Amnistie internationale se sont mobilisé.e.s pour exiger le respect des droits humains au Chili et continueront à le faire en 2020.

LIBÉREZ NASRIN SOUTOUDEH !



© PRIVE

Plus d'un million de personnes à travers le monde demandent au gouvernement iranien de libérer Nasrin Sotoudeh, une éminente avocate iranienne spécialiste des droits humains, condamnée à 38 ans de réclusion et à 148 coups de fouet pour avoir défendu les droits des femmes et protesté contre la législation qui impose le port du voile en Iran.

EXIGER VÉRITÉ ET JUSTICE POUR LES PERSONNES DISPARUES AU MEXIQUE



© AMNISTIE INTERNATIONALE

↑ Le 13 juin 2019, Amnesty internationale a déposé 19 784 signatures, à l'ambassade du Mexique à Ottawa.

Amnistie internationale dénonce depuis plusieurs années la disparition de plus de 40 000 personnes au Mexique. En 2019, les membres et les groupes d'Amnistie ont organisé plusieurs activités publiques pour demander au nouveau gouvernement mexicain d'agir rapidement et de fournir des réponses aux familles. Ainsi nous avons rencontré le consul adjoint du Mexique à Montréal, Héctor Huerta Nava, lors d'une vigile le 26 septembre, et lui avons remis une lettre demandant aux autorités mexicaines de rendre justice.

RAIF BADAWI



© AMNISTIE INTERNATIONALE

Il y a 8 ans, Raif Badawi était condamné à 10 ans de prison et 1 000 coups de fouets tout simplement pour avoir exprimé ses opinions. Des centaines de milliers de personnes se mobilisent depuis pour demander à la monarchie en place sa libération afin qu'il soit réuni avec sa famille qui l'attend à Sherbrooke. Grâce à votre soutien, Amnesty internationale maintiendra la pression afin que toutes les prisonnières et prisonniers d'opinion soient libéré.e.s.

EN 2019
PLUS DE 55 000 SIGNATURES DE PÉTITIONS ONT ÉTÉ AMASSÉES
MERCİ !

BONNES NOUVELLES



© ALLI JARRAR

ÉTATS-UNIS SCOTT WARREN DÉCLARÉ NON COUPABLE

Le Dr Scott Warren a été déclaré non coupable le 20 novembre 2019, par un jury composé de ses pairs dans le cadre du deuxième procès intenté contre lui par le gouvernement américain pour « hébergement » de migrantes et migrants. Les campagnes d'Amnistie internationale ont mobilisé des milliers de personnes en ligne et ont attiré l'attention des médias sur son cas, contribuant ainsi à l'abandon des poursuites engagées contre lui.

PARAGUAY CONSTRUCTION D'UNE ROUTE D'ACCÈS POUR LA COMMUNAUTÉ YAKYE AXA

Le 10 décembre, Journée internationale des droits humains, le président du Paraguay a promulgué une loi visant à concéder une parcelle de terre nécessaire à la construction d'une route qui permettra à la communauté autochtone Yakye Axa d'accéder à ses terres, après avoir vécu en exil durant des décennies. Cela a été possible grâce au soutien d'Amnistie internationale, et, notamment, de la section paraguayenne.

50^e ANNIVERSAIRE DU BED-IN POUR LA PAIX DE JOHN LENNON ET YOKO ONO



© CHARLES MERCIER

↑ **Soirée inoubliable le 30 mai 2019 !** Merci aux artistes, à Geneviève Borne, animatrice et porte-parole, à l'hôtel Fairmount Le Reine Élisabeth ainsi qu'à toutes les personnes qui ont de près ou de loin contribué à faire de cet événement un succès. **Grâce aux 180 personnes présentes, plus de 15 500 \$ ont été remis à Amnistie internationale** pour la défense des droits humains, notamment de la liberté de parole et d'expression.

SUR LA SCÈNE CANADIENNE

L'année 2019 a vu l'aboutissement du travail mené par deux importantes commissions :

- l'enquête nationale sur les femmes, les filles autochtones disparues et assassinées au Canada après 4 ans de consultation;
- la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, communément appelée la Commission Viens.

Amnistie internationale salue le dépôt de ces deux rapports qui mettent en relief la discrimination systémique envers les femmes autochtones et les agissements des services de polices. Malgré les recommandations limitées de ces deux commissions, nous pouvons déjà parler d'un gain car le gouvernement fédéral a éliminé la discrimination envers les femmes dans la loi sur les Indiens.

Enfin, l'année a été marquée par l'adoption de la loi 21 sur la laïcité de l'État appelant à réfléchir sur les enjeux de droits humains concernant la liberté d'expression et de religion.





PLANIFIER UN DON

En faisant bénéficier Amnistie internationale d'un don testamentaire ou d'une assurance-vie, vous pouvez soutenir dans la durée notre travail essentiel.

Consultez amnistie.ca/legs ou écrivez à legs@amnistie pour recevoir notre brochure.

DONS D'ACTIONS ET DE VALEURS MOBILIÈRES

Faire un don de valeurs mobilières est simple et avantageux sur le plan fiscal. C'est un excellent moyen d'investir dans les droits humains.

Consultez amnistie.ca pour plus d'informations et pour télécharger le **Formulaire d'intention de dons de valeurs mobilières**.

LE DON MENSUEL, AVANTAGEUX POUR TOUTES ET TOUS !

En participant à notre programme de dons mensuels, vous gérez plus facilement votre budget et nous permettez de mieux planifier notre travail et l'efficacité de nos interventions tout en réduisant nos coûts et notre impact sur l'environnement.

Consultez : amnistie.ca/don

ATELIERS D'ÉDUCATION EN DROITS HUMAINS : PRÈS DE 5 000 JEUNES SENSIBILISÉS

PLACE AUX JEUNES !

Notre contribution à la construction d'un monde plus juste et respectueux des droits humains se concrétise dans notre volet d'éducation aux droits humains auprès de 5 000 jeunes des milieux secondaire, collégial et universitaire.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur un réseau de plus de 270 groupes de jeunes qui contribuent activement à faire rayonner les droits humains et la mission d'Amnistie internationale grâce à un travail de sensibilisation sur des enjeux nationaux et internationaux.



© CAROLINE HAYEUR



Tout au long de l'année, nous leur proposons de mener des campagnes ainsi que des activités parascolaires en droits humains : 2 formations de 3 jours pour développer leurs connaissances et leur leadership et une participation au Congrès des jeunes qui réunit plus de 500 jeunes chaque année. Tout ceci afin d'apprendre, échanger, réfléchir, critiquer, créer et développer leur plein potentiel pour devenir des citoyen.ne.s engagé.e.s !

GRÂCE À VOTRE SOLIDARITÉ, AMNISTIE INTERNATIONALE POURSUIT SON TRAVAIL ESSENTIEL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS !

- **Enquêter** : chaque jour, nos équipes de recherche, réparties sur chaque continent, se rendent régulièrement sur le terrain pour enquêter sur les violations des droits humains, recueillir des témoignages et des preuves.
- **Alerter** : ce travail d'enquête donne lieu à la publication régulière de rapports ou de communiqués. Nous disposons ainsi d'une **information fiable** qui permet d'alerter les médias et l'opinion publique et de formuler des recommandations.
- **Agir** : nous agissons pour exercer des pressions sur les décideuses et décideurs par un travail de plaidoyer associé à des **campagnes et des actions** qui mobilisent les militant.e.s et le grand public.

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H2X 3V4
accueil@amnistie.ca | 1-800-565-9766

Suivez-nous : [f](#) [t](#) [i](#)

À VOS AGENDAS



© KIRAN AMBHWANI

COURIR POUR LA LIBERTÉ

Les **25 et 26 avril prochain**, venez courir ou marcher aux côtés d'Amnistie internationale pour soutenir la liberté et la justice dans le monde, lors du défi sportif organisé au Parc Jean-Drapeau.



© KIRAN AMBHWANI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ELLE AURA LIEU **LE 2 MAI 2020**, À LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À MONTRÉAL.

INSCRIVEZ-VOUS !

AMNISTIE INTERNATIONALE

